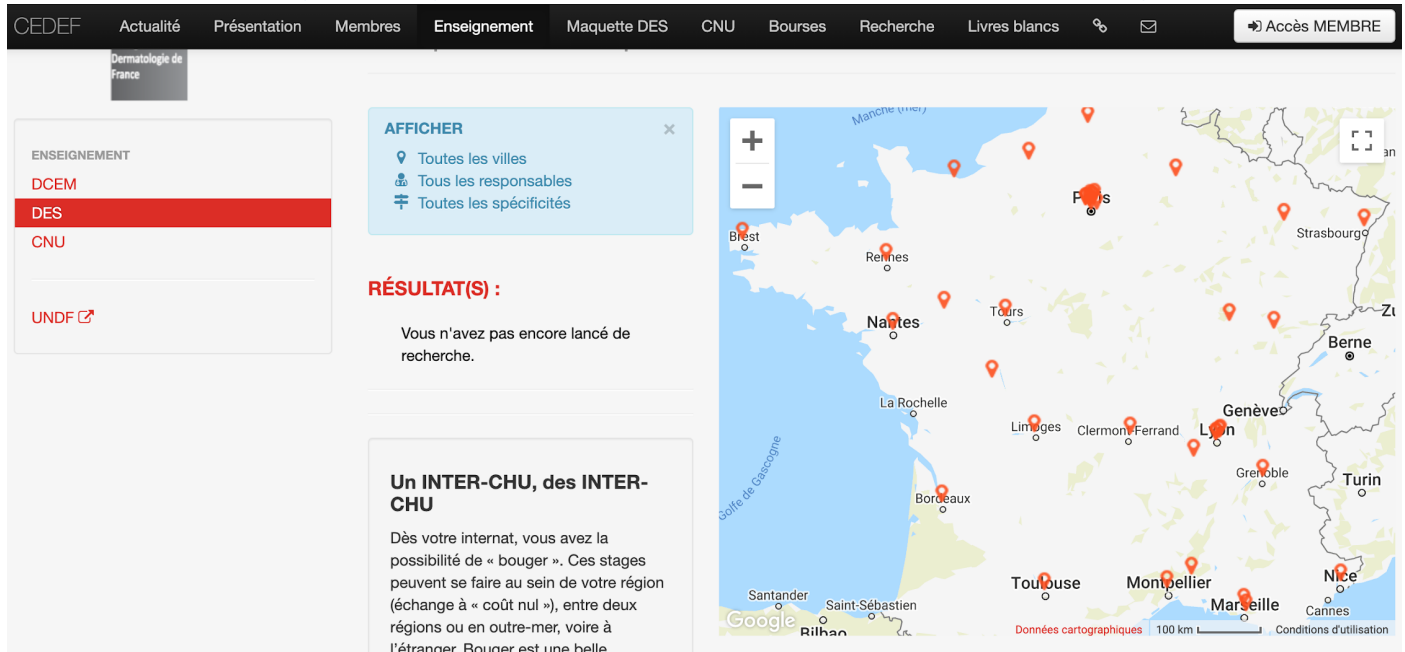


Stages hors subdivision

I. Où le réaliser ?

Site du CEDEF :

<https://cedef.org/enseignement/des/service-hu-de-dermatologie>



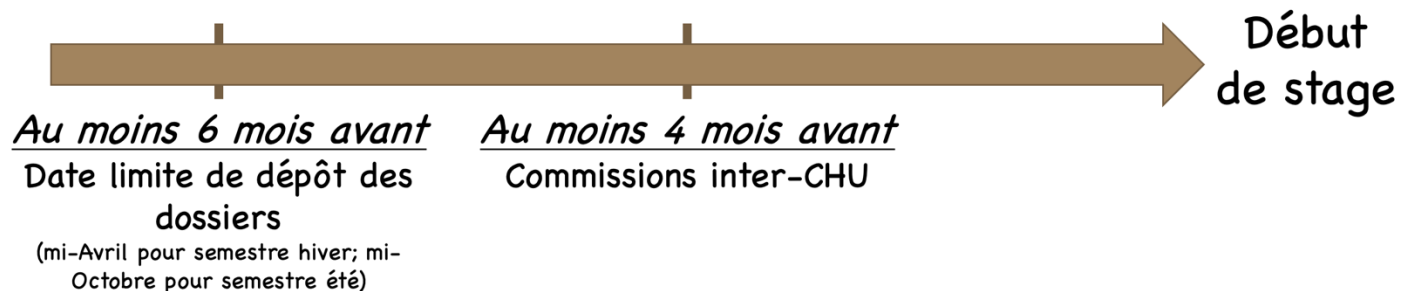
II. À quel moment le réaliser ?

Nécessité d'avoir validé au moins 2 stages dans sa subdivision d'origine



III. À quel moment le demander ?

ANTICIPATION +++



Dossier complet assez long à constituer
S'y prendre environ 1 an à l'avance

Lettre de
demande
motivée

Projet
de stage

Compter plusieurs
mois pour recueillir
tous les accords

IV. Échanges « HUGO »

Hôpitaux universitaires du Grand-Ouest : Angers, Brest, Nantes, Rennes et Tours

Principe : **échanger** avec un interne d'une autre subdivision pour faire un stage dans un autre CHU de la région Grand Ouest

V. Stages à l'étranger

Stages à l'étranger

Inter-CHU

- Dès le 5^{ème} semestre
- **Rémunération** par le CHU
- **Validation obligatoire** du semestre

Disponibilité

- Dès le 2^{ème} semestre
- **Rémunération** « personnelle » (bourse, remplacements...)
- **Validation** à discuter avec le coordonnateur

Se renseigner auprès de la **Direction des Relations Internationales** de sa faculté d'origine ++ pour préparer sa mobilité (démarches administratives)